



# Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 18-Jan-2018

Version 2

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Swat NA

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5035-CA-FR

Code du produit 5035  
Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1760

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Décapant alcalin de finition de plancher, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

#### United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.  
2700 Wagner Place  
Maryland Heights, MO 63043 USA  
1-314-291-1900

### 24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Solution verte claire

État physique Liquide

Odeur Léger parfum floral

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1	Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	

### Éléments d'étiquetage

Mot indicateur  
Danger

**Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Benzyl alcohol	100-51-6	5	-	-
Monoethanolamine	141-43-5	3.75	-	-
Ethylene glycol monophenyl ether	122-99-6	3	-	-
Alkylbenzenesulfonic Acid	68584-22-5	2	-	-
Potassium hydroxide	1310-58-3	<1	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Ingestion</b>	Boire 2-3 grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### Symptômes et effets les plus importants

<b>Symptômes</b>	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. May be irritating to the mouth, throat and stomach.
------------------	--

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Non déterminé.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Les produits de combustion peuvent être toxiques.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote (NOx).

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.  
**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer à la température ambiante. Do not store near acids. Store on low shelves.

**Matériaux d'emballage  
Matières incompatibles** Rincer le récipient avant de le jeter.  
L'eau de Javel Acides

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Monoethanolamine 141-43-5	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6			TWA: 25 ppm TWA: 141 mg/m <sup>3</sup> Skin	
Potassium hydroxide 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	CEV: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

**Protection de la peau et du corps** Gants en caoutchouc. Normal vêtements de travail (des chemises à manches longues et un pantalon) est recommandé. Wear water or chemical resistant footwear when scrubbing floors.

**Protection respiratoire** Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Solution verte claire
<b>Couleur</b>	Vert clair
<b>Odeur</b>	Léger parfum floral
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	10.5 - 11.5 (conc.) 10.3 - 10.7 (1:4 dilution)	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non déterminé	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	100 °C / 212 °F	
<b>Point d'éclair</b>	None	Méthode Tag en vase fermé
<b>Taux d'évaporation</b>	1.0	(Eau = 1)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Liquid-Not applicable	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		

Limites d'inflammabilité supérieure	Not applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Not applicable
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	1.02
Solubilité dans l'eau	Infini
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.

**Autres informations**

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	L'eau de Javel. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Provoca quemaduras graves en la piel .
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Ne pas ingérer.

**Informations sur les effets toxicologiques**

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
-----------	--

**Mesures numériques de la toxicité**

Non déterminé

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucun renseignement disponible**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzyl alcohol 100-51-6	= 1230 mg/kg ( Rat )	= 2 g/kg ( Rabbit )	= 8.8 mg/L ( Rat ) 4 h
Monoethanolamine 141-43-5	= 1720 mg/kg ( Rat )	= 1000 mg/kg ( Rabbit ) = 1 mL/kg ( Rabbit )	-
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	= 1260 mg/kg ( Rat )	= 5 mL/kg ( Rabbit )	-
Alkylbenzenesulfonic Acid 68584-22-5	= 775 mg/kg ( Rat )	= 2000 mg/kg ( Rabbit )	-
Potassium hydroxide 1310-58-3	= 284 mg/kg ( Rat )	-	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Cancérogénicité**

Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Benzyl alcohol 100-51-6	35: 3 h Anabaena variabilis mg/L EC50	10: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	EC50 = 50 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min	23: 48 h water flea mg/L EC50
Monoethanolamine 141-43-5	15: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 300 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 114 - 196: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	337 - 352: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 366: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 220 - 460: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static	EC50 = 32.4 mg/L 5 min EC50 = 880 mg/L 17 h	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Alkylbenzenesulfonic Acid 68584-22-5	-	3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	2.9: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Potassium hydroxide 1310-58-3	-	80: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50 static	-	-

**Persistance/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité** .

Nom chimique	Coefficient de répartition
Benzyl alcohol 100-51-6	1.1
Monoethanolamine 141-43-5	-1.91
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	1.13
Alkylbenzenesulfonic Acid 68584-22-5	2
Potassium hydroxide 1310-58-3	0.65 0.83

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### DOT

N° ID/ONU UN1760  
 Nom officiel d'expédition Corrosive Liquids, n.o.s. (Ethanolamine, Potassium Hydroxide)  
 Classe de danger 8  
 Groupe d'emballage II

#### TMD

N° ID/ONU UN1760  
 Nom officiel d'expédition Corrosive Liquids, n.o.s. (Ethanolamine, Potassium Hydroxide)  
 Classe de danger 8  
 Groupe d'emballage II

#### IATA

N° ID/ONU UN1760  
 Nom officiel d'expédition Corrosive Liquids, n.o.s. (Ethanolamine, Potassium Hydroxide)  
 Classe de danger 8  
 Groupe d'emballage II



**IMDG**

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive Liquids, n.o.s. (Ethanolamine, Potassium Hydroxide)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements internationaux**

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Polluants organiques persistants** Non applicable

**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Benzyl alcohol	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Monoethanolamine	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Ethylene glycol monophenyl ether	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Alkylbenzenesulfoni c Acid	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Potassium hydroxide	X	X	X	Present	X	Present	X	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
<b>Date d'émission :</b>	27-déc.-2011

**Date de révision :** 18-Sep-2018

**Note de révision:** Mise à jour réglementaire

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**